

MARDI, LE 7 JANVIER 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury tenue le 7 janvier 2025, à compter de 19 h 30, au centre communautaire de Latulipe, situé au 36, rue Principale Est à Latulipe.

Sont présents :	Monsieur	Vincent Gingras, maire
	Madame	Annie Gauthier, conseillère n° 1
	Madame	Vicky Brunet, conseillère n° 2
	Madame	Marianne Morency-Landry, conseillère n° 3
	Monsieur	Richard Moreau, conseiller n° 4
	Madame	Fanny Giroux, conseillère n° 5
	Monsieur	Benjamin Brunet-Duclos, conseiller n° 6

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Vincent Gingras, maire, agit à titre de président d’assemblée et Madame Julie Gilbert, greffière-trésorière et directrice générale, agit à titre de secrétaire d’assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

Assemblée : Aucune personne

2. MOT DU MAIRE

Bonsoir à tous!

En mon nom personnel et au nom de toute l’équipe municipale, je veux vous souhaiter une excellente année 2025. Santé, amour et confort pour vous.

Nous accueillons aujourd’hui une nouvelle conseillère au sein de notre groupe. Félicitations à madame Annie Gauthier pour sa victoire électorale. Nous sommes très heureux de te retrouver au sein du conseil.

Cette nouvelle année sera remplie de défis comme toujours. Nous devons être vigilants dans le suivi des travaux pour la réfection des canalisations d’eau potable et du système d’égout municipal. Il est primordial que ce projet se fasse et l’horizon 2027 doit demeurer l’objectif suprême. Il n’est plus question d’accepter des délais. Pour le moment, les travaux pour les plans et devis finaux vont bon train. Il reste encore plusieurs étapes et je souhaite de tout cœur avancer significativement cette année. Comme toujours, nous voulons offrir à nos citoyens une qualité de vie optimale. N’hésitez pas à nous donner des idées qui pourraient faire évoluer notre communauté positivement.

Le temps des fêtes n’a pas été de tout repos pour l’entretien de nos routes locales. Malgré le cocktail météo, Roland a réussi à offrir des routes sécuritaires. Soyez tout de même prudents dans vos déplacements.

En février aura lieu notre Fête des Tuques avec son traditionnel tournoi de pitoune. Venez-vous amuser avec nous!

Sur ce, bon conseil!

25-01-001

3. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Mot du maire
3. Adoption de l’ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 et de la séance extraordinaire du 19 décembre 2024
5. Suivi des séances précédentes
6. Première période de question
7. Compte rendu du maire portant sur les rencontres avec la MRC de Témiscamingue
8. Adoption des comptes / Décembre 2024
9. Règlement numéro 25-02-01 déterminant le taux de taxe foncière et la tarification des services pour l’exercices 2025
10. Règlement numéro 25-02-02 concernant le traitement des élus(es) pour l’année 2025
11. Renouvellement du contrat annuel de l’assurance municipale
12. Résolution d’embauche et nomination d’une greffière-trésorière adjointe
13. Corporation du transport adapté du Témiscamingue / Résolution d’engagement 2025
14. Résolution autorisant le paiement à Construction Girard Inc dans le cadre de la réfection de la rue du Carrefour Nord
15. Correspondance
16. Affaires diverses

- 17. Deuxième période de question
- 18. Clôture de la séance

Il est proposé par Vicky Brunet et résolu à l’unanimité des membres du conseil que l’ordre du jour soit adopté en laissant le point *Affaires diverses* ouvert.

25-01-002 **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2024 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2024**

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu majoritairement des membres du conseil que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 10 décembre 2024 et de la séance extraordinaire du 19 décembre 2024 soient adoptés tel que rédigés.

5. SUIVI DES SÉANCES PRÉCÉDENTES

5.1 ADOPTION DE LA PROGRAMMATION TECQ 2019-2024 FINALE

Considérant qu’il manque toujours des factures concernant la réfection de la rue du Carrefour Nord, le point doit être reporté au conseil de février 2025.

25-01-003 **5.2 INSTALLATION D’UNE BORNE DE RECHARGEMENT – VOITURE ÉLECTRIQUE**

CONSIDÉRANT la soumission de Bellehumeur Électrique, au montant de 1 600 \$ (taxes non incluses), concernant l’achat et l’installation d’une borne de recharge pour véhicules électriques Chargepoint Home Flex;

Il est proposé par Benjamin Brunet-Duclos et résolu à l’unanimité des membres du conseil que la municipalité procède au projet d’achat et d’installation d’une borne recharge pour véhicules électriques Chargepoint Home Flex au bureau ou au garage municipal :

QUE le financement de ce projet provienne des surplus libres.

5.3 DOSSIER DES CHIENS ERRANTS - SUIVI

Le jugement a été prononcé par la Cour supérieure le 1er novembre 2024 permettant à la Municipalité la saisie des chiens aux frais du propriétaire le tout applicable sur le compte de taxes.

Ce jugement a été notifié en mains propres au propriétaire par huissier. Le délai a été écoulé le 13 décembre dernier et selon la personne plaignante, les chiens ne sont toujours pas retenus sur le terrain du propriétaire.

6. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

7. COMPTE RENDU DU MAIRE PORTANT SUR LES RENCONTRES AVEC LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Au dernier conseil, nous avons officialisé le paiement des sommes prévues au budget pour le Refuge du Témiscamingue.

Le conseil a approuvé le projet de cabane à patinoire pour notre municipalité.

Les équipements de sauvetage en milieu isolé (SUMI) ont été officiellement transférés à la RÉSIT.

Le 18 janvier prochain, à Laverlochère, se déroulera une importante réunion de travail sur les services incendies de notre secteur. Il est possible qu’un regroupement intermunicipal y soit évoqué, question de réduire collectivement le fardeau des nouvelles normes gouvernementales en matière de sécurité incendie.

Le 25 janvier prochain se tiendra à St-Bruno-de-Guigues un grand GAMME qui portera sur les changements climatiques et le plan climat du gouvernement du Québec.

8. ADOPTION DES COMPTES / DÉCEMBRE 2024

8.1 PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS

COMPTES PAYÉS DÉCEMBRE 2024		
NOM	MONTANT	DESCRIPTION
Salaires col bleu et col blanc	10 861.51 \$	Salaire net / Greffières-trésorière, DG et agent de développement, chef et préposé aux travaux publics*, Surveillant Écocentre, adjoint à la direction et pompiers
Salaires des élus(es)	4 789.10 \$	Salaire net des élus(es)
Salaires élection	1 123.35 \$	Salaires nets employés élection partielle
Desjardins Sécurité Financière	1 913.54 \$	Ass. collective / Décembre 2024
Hydro-Québec	1 301.21 \$	Électricité / Traitement eau potable

	455.66 \$	Électricité / Station pompage eau potable
Municipalité de Fugèreville	2 500.00 \$	Entente incendie 2024
Le Jardin des Pins	90.00 \$	Biscuits / Fête de Noël
Fleur Locale	351.13 \$	Journal Local - Novembre 2024
École du Carrefour	692.00 \$	Loyer point de service santé*
Les Paniers de Noël du Témiscamingue	400.00 \$	Don
TOTAL	24 477.50 \$	

8.2 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

ADOPTION DES COMPTES À PAYER DÉCEMBRE 2024		
FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
Construction Girard	26 449.09 \$	Travaux de réfection Carrefour Nord*
Corporation de développement Gaboury Inc	933.70 \$	Entretien sentiers
Englobe Corp.	316.18 \$	Ing. / Réfection Carrefour N*
Fédération québécoise des municipalités	359.33 \$	Ing. / Projet traitement eaux usées*
GLS Logistics Systems Canada Ltd	83.21 \$	Livraisons / Traitement eau potable
Graphica impression Inc	428.75 \$	Formulaires de chèques
H2O Innovation	3 449.25 \$	Pompe / Traitement eau potable
ImprimAction	101.76 \$	Bulletin de vote - Élection
Municipalité de Fugèreville	266.20 \$	Services incendies
Quincaillerie de l'Est	2 501.33 \$	Essence / Camion, camionnette et chargeuse-pelleteuse
	574.86 \$	Articles divers et petit outil / Garage*
	245.43 \$	Articles divers / Bureau, eau potable et entretien des sentiers
Services informatiques Logitem	1 536.00 \$	Fournitures de bureau
	97.44 \$	Papier 11X17 / Journal local
	(8.00) \$	Crédit
Terapro construction	3 591.53 \$	Réparation chargeuse-pelleteuse*
Trame	1 416.21 \$	Études vétusté - bureau municipal
Ville de Ville-Marie	30.80 \$	Services judiciaires - gestion contraventions
Grand Total (Achat)	42 373.07 \$	
* Dépenses subventionnées		

Il est proposé par Annie Gauthier et résolu à l’unanimité des membres du conseil, que les comptes soient adoptés pour le mois de décembre 2024, tels que présentés ci-dessus :

QUE le financement de la somme de 26 449.09 \$ payable à Construction Girard Inc provienne de la TECQ 2019-2024.

9. RÈGLEMENT NUMÉRO 25-02-01 DÉTERMINANT LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET LA TARIFICATION DES SERVICES POUR L’EXERCICE 2025

9.1 AVIS DE MOTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 25-02-01 DÉTERMINANT LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET LA TARIFICATION DES SERVICES POUR L’EXERCICE 2025

AVIS DE MOTION

La conseillère, Vicky Brunet, dépose et présente le projet de règlement portant le no° 25-02-01, concernant l’adoption des taux de taxation 2025 de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury, sera présenté au cours de la prochaine séance ordinaire du conseil, en vue de son adoption.

9.2 PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 25-02-01 DÉTERMINANT LE TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET LA TARIFICATION DES SERVICES POUR L’EXERCICE 2025

La conseillère, Vicky Brunet, présente le projet de règlement portant le no° 25-02-01, concernant l’adoption des taux de taxation 2025 de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

10. RÈGLEMENT NUMÉRO 25-02-02 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS(ES) POUR L’ANNÉE 2025

10.1 AVIS DE MOTION RELATIVEMENT AU RÈGLEMENT NUMÉRO 25-02-02 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS(ES) POUR L’ANNÉE 2025

AVIS DE MOTION

La conseillère, Marianne Morency-Landry, annonce qu’un règlement portant le no° 25-02-01, concernant l’adoption du traitement des élu(e)s municipaux pour l’année 2025 de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury, sera présenté au cours de la prochaine séance ordinaire du conseil, en vue de son adoption.

10.2 PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT 25-02-02 CONCERNANT LE TRAITEMENT DES ÉLUS(ES) POUR L'ANNÉE 2025

La conseillère, Marianne Morency-Landry, présente le projet de règlement portant le no° 25-02-02, concernant l'adoption du traitement des élu(e)s municipaux pour l'année 2025 de la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury.

25-01-005

11. RENOUELEMENT DU CONTRAT ANNUEL DE L'ASSURANCE MUNICIPALE

Il est proposé par Vicky Brunet et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury renouvelle, ajoutant une responsabilité civile supplémentaire de 3 000 000 \$, son contrat d'assurance municipale pour l'année 2025 avec Groupe Ultima Inc.

QU'UN montant de 27 013.47 \$ (taxes incluses) soit attribué à la présente entente.

25-01-006

12. RÉOLUTION D'EMBAUCHE ET NOMINATION D'UNE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

ATTENDU l'article 184 du Code municipal du Québec, indique qu'une municipalité peut nommer une greffière-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QU'il est opportun de nommer une greffière-trésorière adjointe laquelle peut exercer tous les devoirs de la charge de greffier-trésorier, avec les mêmes droits, pouvoirs et privilèges;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues, pour la fonction de greffière-trésorière adjointe et les recommandations du Comité de sélection, quant à l'embauche;

Il est proposé par Fanny Giroux et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'embaucher, Céline Girard au poste de greffière-trésorière adjointe, celle-ci étant soumise à une période d'essai (probation) de trois mois :

QUE le salaire soit de XXX \$ de l'heure.

25-01-007

13. CORPORATION DU TRANSPORT ADAPTÉ DU TÉMISCAMINGUE / RÉOLUTION D'ENGAGEMENT 2025

Il est proposé par Annie Gauthier et unanimement résolu par les membres du conseil que la municipalité de cantons unis de Latulipe-et-Gaboury autorise, à même le Fonds d'administration générale, le versement d'une subvention à la **Corporation du transport adapté du Témiscamingue** au montant de 1 046.00 \$ pour la période d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

Le conseil accepte de verser sa quote-part à la municipalité mandataire (MRC de Témiscamingue) au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte les prévisions budgétaires de la TACT, et qu'il subventionne le service.

25-01-008

14. RÉOLUTION AUTORISANT LE PAIEMENT DE LA RETENUE CONTRACTUELLE À CONSTRUCTION GIRARD INC DANS LE CADRE DE LA RÉFECTION DE LA RUE DU CARREFOUR NORD

CONSIDÉRANT le décompte final de AtkinsRéalis (firme d'ingénierie) concernant les travaux réalisés par l'entrepreneur Construction Girard Inc dans le cadre de la réfection de la rue du Carrefour Nord;

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et unanimement résolu que le conseil autorise le paiement d'une somme de 26 449.09 \$ (taxes incluses), correspondant à la retenue de garantie contractuelle, à Construction Girard Inc concernant les travaux réalisés dans le cadre de la réfection de la rue du Carrefour Nord :

QUE le financement de ce projet provienne de la TECQ 2019-2024.

15. CORRESPONDANCE

15.1 INVITATION AU GRAND GAMME

La MRC de Témiscamingue tiendra le 25 janvier 2025 un grand GAMME portant sur le plan climat.

Le maire, Vincent Gingras et la conseillère, Marianne Morency-Landry, participeront à cette journée de réflexions et d'échanges.

La direction effectuera les réservations.

15.2 COOP DE L'ARRIÈRE-PAYS – CARACTÉRISATION DES INFRASTRUCTURES DE PLEIN-AIR DU TÉMISCAMINGUE – RAPPORT HIVERNAL 2024

Dans le cadre de leur mandat visant à structurer et améliorer les infrastructures de plein-air au Témiscamingue, la Coop de l'Arrière-Pays (CAP) a complété une étude approfondie sur les infrastructures hivernales de plein-air. Un projet financé par le Fonds Région Ruralité de la MRC.

Une copie du rapport a été remise à tous les élus(es).

Discussions concernant l'entretien et le développement des sentiers.

16. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet.

17. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question.

25-01-009

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marianne Morency-Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil de clore la séance.

Il est 20 heures 32 minutes.